

A la croisée ...

Depuis notre dernier numéro, des manifestations, des déclarations ministérielles, des appels à la concertation, les vacances enfin, qui depuis l'IUT parent donner l'impression que le mouvement s'essouffait !

On ne retire pas un texte... on le réécrit.

On ne supprime plus des postes... on gèle les suppressions jusqu'en 2012

En réalité il n'en est rien !

On argue toujours de l'extra-

ordinaire accroissement de s moyens accordés aux universités quand en réalité il y a baisse dras-tique !

Tout le problème est qu'il faut désormais se battre sur plusieurs fronts qui semblent ne rien



avoir à faire les uns avec les autres : la question de l'allocation des moyens; la réforme du décret de 84; la mastérisation

Les récentes informations sur le système SYMPA laissent augurer pour les IUT une baisse très inquiétante des moyens alloués .

Fronts qui ont tous, cependant, la même caractéristique : une volonté réputée intangible du gouvernement liée à un appel constant au dialogue, à la médiation. Autant de coups de communication qui révèlent une sérieuse propension à la langue de bois.

La lutte autour du statut des enseignants-chercheurs a pu masquer un temps la question des moyens : elle revient, en boomerang, comme un vieux retour de refoulé !

Nous en reparlerons, sans doute : au secours la maison brûle !

Dans ce numéro :

La cellule Info	2
Lu pour vous	7
Motion du CA	8
Leurre	9
Motion STID	11
Evaluation	12

Ce numéro est accessible en ligne :

[cliquez ici](#)

La cellule Informatique



Hervé Allein dirige
la Cellule Informatique
depuis la rentrée

J'aime les arrières-boutiques ... l'envers du décor ! Qui n'a, un jour été surpris par une souris brusquement folle qui s'agitait sans qu'on y pût mais ... tout simplement parce que l'abominable Mounir avait décidé, pour votre plus grand bien, d'installer une mise à jour sur votre poste. Il avait pris la main ... Vous ne l'aviez plus ! Qui n'a, un jour, désespérément cherché le n° de la cellule parce que, décidément, *ça ne marchait pas* ? Qui sont ces Big Brothers ?

La cellule en chiffres d'abord

On a, physiquement 17 serveurs dont un gros du type de ceux que l'on trouve dans des banques, par exemple, certains comportent des serveurs virtuels. Si on additionne tout, y compris les serveurs virtuels, on monte à 23. On a 830 PC dans l'établissement, une soixantaine de portables nomades. L'essentiel des machines est sous windows, certains serveurs sont sous Linux.

1700 prises réseau dont 1400 effectivement branchées, et une quinzaine de bornes wi-fi réparties dans chaque étage des deux bâtiments

On est trois ingénieurs d'études, deux assistants ingénieurs, et un administratif. A quoi il faut ajouter trois personnes qui assurent des vacations pour gérer le libre-service du soir.

spécifiques?

Non, nous nous contentons de poser les bornes ... tout le reste est géré par la DISI. La seule contrainte avec le wi-fi est qu'il n'y a pas d'accès direct aux ressources fournies par l'IUT

Le débit est-il suffisant ?

Dans l'immédiat, oui ... en tout cas il y a peu de retours, de personnes se plaignant que cela marche mal ! Il faut savoir qu'une borne wifi, ce sont dix connexions simultanées ; il y en a une par étage. Cela veut dire que l'on peut gérer jusqu'à 150 connexions wifi simultanées . Il y a peu de chances qu'il y ait ici 150 portables connectées simultanément.

La vitesse de la borne s'aligne sur celui qui a le débit le plus faible. Donc si les dix utilisateurs sont à un mètre, on ira au débit maximum de la borne; s'ils étaient à 100 m, ils auraient tous le débit minimum.

Pour tout dire, dans le bâtiment Versailles le wifi arrive à fonctionner au rez-de-chaussée alors qu'il

Le wi-fi pose-t-il des problèmes

n'y a pas de borne wifi qu'à partir du 3e. En revanche il y en a 5 au 3e étage pour arroser à la fois la bibliothèque et la salle du Conseil. On va bientôt en installer au 1e et au 2e étage !

Il faut dire que le nombre de nomades est encore faible; Peut-être qu'avec l'avènement des Iphones et autres Smartphones le nombre augmentera.

Mais effectivement, pour le moment, avec le wifi on ne peut accéder à son courrier qu'en passant par le webmail.

Dans les projets de la DISI

Passer à du wifi pro qui permettrait l'accès aux serveurs pop et smtp et de l'ouvrir . L'ouvrir cela veut dire par exemple accéder à des ressources particulières.

Et dans les projets IUT ?

Il y en a trois :

De notre côté, on va étudier la possibilité d'installer des terminaux légers-en gros des PC sans disque dur - pour les postes administratifs. La différence de prix est appréciable : environ 1000 € pour un PC classique; 300 € pour un terminal léger.

Pour les postes étudiants, c'est plus difficile. A quelques exceptions près, tous les postes étu-



dants ont la même configuration donc en moyenne une quarantaine d'applications installées en local. Les déporter sur les serveurs me semble actuellement impossible !

Pour les administratifs, il y a déjà de nombreuses applications Web (Jeffico, Sympa etc)

Le second projet est de sécuriser nos serveurs. Pour le moment ils ne sont pas ondulés. Ils sont sur un circuit ondulable mais il n'y a pas d'onduleur derrière. Mais c'est cher ! On a entre 10 et 20 kw utilisés dans les armoires réseau: ce sont des onduleurs qui coûtent environ 30000 € !

Si le réseau tombe, le téléphone tombe en même temps que le réseau téléphonique puisque nous sommes passés sur téléphone IP. Il faut donc sécuriser tout cela.

Dernier projet : mettre en place des accès VPN c'est-à-dire un accès à certaines applications et à des ressources depuis l'extérieur. Le VPN (réseau privé virtuel) permettrait par exemple à un enseignant d'accéder à certaines ressources disque de l'IUT.

Par exemple je suis chez moi, je me connecte au VPN de l'IUT et du coup ma machine serait reconnue comme une machine locale à mon réseau. Donc accéder aux ressources partagées, à son disque propre, de chez soi.



En gros, je suis reconnu comme si j'étais sur une machine IUT. Et d'ailleurs, idéalement, si je voulais dans un tel cas aller sur Internet, je passerai non plus par mon fournisseur d'accès mais par le réseau IUT.

Maintenant il y a des strates; un vrai problème de sécurité. Nous ne pouvons pas, nous, assurer la fiabilité de la machine distante. Il faudra résoudre ce problème de sécurité avant tout.

Ceci dit il existe d'autres solutions pour permettre d'accéder à des ressources disque : le partage des ressources disque via une interface Web de type http. Ca existe et c'est relativement simple à mettre en place. La machine n'est pas véritablement sur le réseau; c'est juste un lien web qui permet d'aller déposer ou retirer un fichier sur disque.

Maintenant il faudra aussi mettre cela en corrélation avec ce que propose la DISI. Il y a quand même un espace disque sur l'ENT (*voir page suivante*) ; un espace collaboratif aussi qui est encore différent (Corail)

Il y a de nouvelles technologies qui apparaissent, c'est le moment de prospecter .

Mais Corail est-il utilisé ?

Par l'institution oui ! Mais pas comme plate-forme collaborative, ce qu'il est pourtant. Beaucoup moins que Moodle par exemple.

Plusieurs raisons à cela: sans doute parce que l'on a beaucoup changé de plate-forme; sans doute aussi parce que Moodle est plus simple d'utilisation.

Tu as pris la direction de la cellule en

Septembre après le départ en retraite de Ch Widory. As-tu découvert des choses que tu ne soupçonnes pas ?

Non pas vraiment ! La lenteur administrative peut-être.

Non mais je n'ai pas eu encore à vivre le plus délicat : je n'ai pas encore eu à évaluer mes collègues ! Et ça ...!

Ton rôle ?

Être l'interface entre le technique, l'utilisateur et l'administratif.

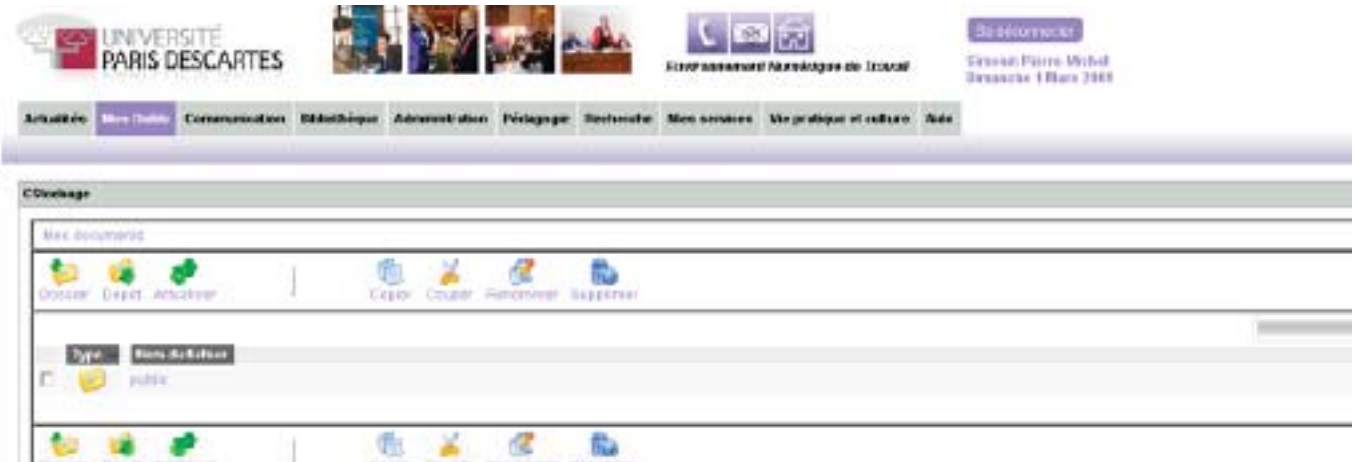
Parmi les utilisateurs, qui sont les plus embêtants? ...Je suis sûr que tu vas me dire les profs !

Oui mais c'est parce que ce sont eux - aux trois quarts - qui représentent la grande masse des utilisateurs. Ce qu'il faut comprendre c'est que chaque prof a sa propre pédagogie, ses propres attentes dans l'utilisation de logiciels. Le principal problème ne tient pas dans le choix des logiciels mais dans le délai trop court qu'ils nous donnent pour l'installation des logiciels.

Il y a une cinquantaine de logiciels qui tournent sur les machines . Or il peut parfois y avoir conflit entre elles. Donc installer une nouvelle application nécessite d'être testé.

Et le débat Mac/PC ?

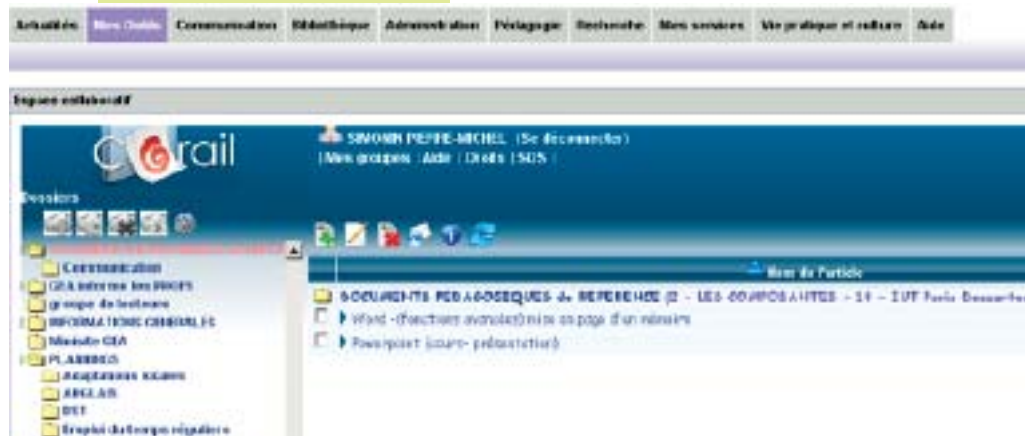
Il faut comprendre qu'en informatique tout est une question de moyens. Nous n'avons rien contre le monde Mac. Au contraire. Ici il représente 1 % , à coté d'un % Linux et le reste -98%- Windows. Mac est surtout utilisé par la cellule vidéo et c'est normal tant il est vrai que Mac est très en avance sur tout ce qui concerne le montage vidéo . Même si les applica-



via le Portail ENT
après s'être connecté,
choisir l'onglet Mes Outils
C Stockage

on y peut stocker

Même onglet,
choisir
Espace Collaboratif



Des outils peu
utilisés ...
Faute d'informa-
tion ?

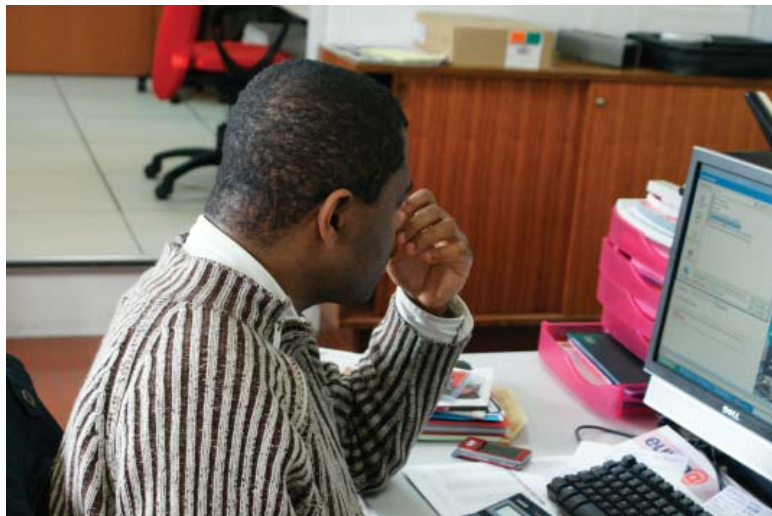


tions tournent aussi sur Windows.

Mais si l'on voulait faire tourner ces deux mondes, il faudrait que l'on puisse se former. Or l'institution n'a pas les moyens de le faire; et nous pas non plus le temps !

Maintenant nous faisons aussi en fonction de la demande. Nous sommes un IUT tertiaire : la demande tourne autour d'outils bu-

établissement très particulier. Telle qu'elle fut conçue en son temps par JP Matheron et menée par MM Widory et de Sablet, c'était une politique rigide de centralisation, avec du matériel et des systèmes homogènes. Cela est possible pour un établissement comme le nôtre qui n'héberge pas de laboratoire de recherche avec des demandes spécifiques. D'où finalement peu de pannes .



reautiques, de logiciels de gestion et de mathématiques qui tournent surtout sur Microsoft.

N'oublions pas que nous ne sommes que cinq pour gérer tout ça et il faut bien voir que ça peut marcher avec un taux de panne minime et un temps d'intervention rapide parce que, justement nous fonctionnons sur des systèmes homogènes.

Ce serait quoi ton gros cauchemar en matière de panne ?

Que la baie de disque supportant disques de données personnelles ait un court-circuit et que les disques flambent. Alors oui ça ce serait un vrai cauchemar ! Parce que le temps de tout remplacer, à partir des sauvegardes sur bandes , d'avoir une nouvelle baie de disque ...



Lu pour vous

Sur le Site de l'ADIUT :

Le Bureau de l'ADIUT proteste contre les suppressions d'emplois mises en place dans le budget 2009 et demande, qu'avec une augmentation substantielle de leurs ressources, le nouveau système d'allocation des moyens dit SYMPA soit entièrement révisé. En effet, concernant les IUT, ce système génère des moyens en baisse d'environ 40% en crédits et 15% en emplois par rapport à leurs dotations actuelles. Il est en parfaite contradiction avec les promesses faites par Mme le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche devant notre assemblée en août dernier et devant l'Assemblée Nationale en réponse aux questions des élus. Il fragilise la notion même de contrat d'objectifs et de moyens que nous sommes en train d'élaborer avec la CPU, l'UNPIUT et la DGESEP.

Dans ces conditions, nous réaffirmons que les IUT ne pourront maintenir la qualité de leurs formations tant du point de vue de la nature des actes et de leur volume que du point de vue de l'intervention dans l'enseignement d'enseignants chercheurs bénéficiant des mêmes conditions de travail sur l'ensemble des Instituts.

Bureau de l'ADIUT
Communiqué du 6 Février 2009



Si si : vous avez bien lu

Oui , ce sont bien **entre 30 et 40% de baisse** à quoi il faut s'attendre dans l'allocation de nos moyens.

Dans ces conditions, effectivement, c'est bien l'avenir des IUT qui est en question.

Ce problème a été évoqué par Dominique Gascon lors du dernier Conseil qui s'est tenu mardi 24 février.

A la question qui lui fut, inévitablement posée : avec de telles perspectives pourrions-nous tenir ? elle a répondu qu'en aucun cas nous ne pourrions assurer la totalité de nos PPN si notre budget se voyait amputé de manière aussi drastique.

L'inquiétude manifestée par le Conseil se reflète, encore une fois, dans l'unanimité observée dans le vote de la motion. (voir ci-après)

Mais elle est double : nous n'avons pas oublié ce qui motiva notre mobilisation de décembre. Si depuis, la lutte contre le démantèlement des organismes de recherche, contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs a occupé le devant de la scène, n'oublions pas que derrière la question des moyens demeure.

Elle ne touche pas que les IUT mais l'université globalement

Motion votée à l'unanimité par le CA du 24 Février

Le Conseil d'Administration de l'IUT Paris Descartes, réuni le 24 février 2009, reprend la motion du Conseil Scientifique de l'Université Paris Descartes du 17 février.

Cette motion «exprime son plein accord avec la réponse faite par l'Institut Universitaire de France au discours du 22 janvier de Nicolas Sarkozy :

«Monsieur le Président, nous n'acceptons pas les sarcasmes qui ont émaillé votre discours. Les métaphores – «immobilisme», «frilosité», «repli sur soi» sont aux antipodes de notre réalité quotidienne et de la passion que nous consacrons à notre travail. Nous n'acceptons pas non plus les contre-vérités : budgets prétendus en hausse, résultats de la recherche française prétendus en retrait de ceux d'autres pays, prétendue absence de l'évaluation de nos métiers.» La teneur des propos présidentiels, leur caractère provocateur et humiliant témoignent d'une profonde méconnaissance de notre système d'enseignement supérieur et de recherche. L'amélioration que nous souhaitons de notre système d'enseignement supérieur et de recherche ne saurait se résumer à une réécriture (après consultations par une médiatrice) du projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs. Une réforme sérieuse ne peut être envisagée qu'après une véritable concertation (et non un simulacre). Elle devra tenir compte des propositions faites lors des Etats Généraux de la Recherche de 2004. Il faut au préalable que ce projet de décret soit clairement retiré, et que soient prises en compte un ensemble de demandes pressantes :

restitution des 1030 postes supprimés au budget 2009,

mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'emplois statutaires dans les universités et les organismes.

Le Conseil demande l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche.»

De plus, le Conseil d'Administration de l'IUT Paris Descartes reprend les termes de la motion de l'AG des Personnels de l'IUT Paris Descartes, «pourquoi l'IUT doit encore se battre», quant aux menaces qui pèsent plus spécifiquement sur les IUT.

Motion adoptée à l'unanimité.

Leurre

C'est une affaire de chasse, di-ra-t-on ! De ruse, de stratégie ! De lutte donc !

On y est ! Attirer la proie par un appât séduisant ! A moins qu'il ne s'agisse d'un subterfuge, une de ces vieilles ruses de guerre qui permet d'attaquer l'ennemi, ici, quand il vous attendait là !

Et si tout ceci n'était qu'un at-trape-nigaud !

On nous dit à titre de mesures d'apaisement :

Gel des suppressions de postes jusqu'en 2012 ! Mais gel ne veut pas dire renoncement ! Il signifie *déplacement du problème* ! Et reprise des suppressions plus tard quand les regards seront détournés !

Réécriture du décret ! Nomination d'une médiatrice ! La belle affaire ! Un ministre n'est-il pas fait pour cela ? C'est assez dire la méfiance qui entoure désormais le pouvoir ! Les *coups de com* ne suffisent pas à faire une politique et bien plutôt la tue ! Mais en réalité on ne le retire pas : on trouvera bien quelques baumes lexicaux pour panser les plaies et arriver à ses fins, nonobstant !

Mais en attendant Sympa avance !

Et le moins que l'on puisse dire est qu'il avance bien ! et vite !

-30% sur nos budgets ! dans les IUT

Et que dire de ceux des universités ?

Non ! Il faut être aveugle pour ne pas voir, dans les démarches gou-



vernementales, une manoeuvre concertée, consciente, déterminée !

D'aucuns ont pu croire, en Octobre encore, que la menace sur les budgets des IUT représentait un dégât collatéral de la LRU qu'un peu de bonne volonté et de patience permettraient de réparer.

La pusillanimité de l'ADIUT qui, en décembre, a cru pouvoir crier victoire et se contenter d'une *Charte de bonne conduite*, ne s'explique pas autrement : tout affairée de défendre son pré carré elle n'a pas vu, voulu voir, la clarté de l'offensive.

La timide position de la CPU (Conférence des Présidents d'Universités) qui approuvait la réforme du décret de 84 tout en regrettant quelques formulations par trop abruptes, en est une autre illustration.

Il aura fallu l'in vraisemblable prestation de Sarkozy, dans son discours sur la Stratégie Nationale sur la Recherche et l'Innovation, le 22 Janvier, pour que certains comprennent que :

- l'Université et la recherche, pour priorité nationale qu'elles soient proclamées, ne sont en fait perçues que comme source d'investissement dont on attend le retour en terme de richesses, d'emplois, de brevets etc.

- que, dans l'état actuel, l'Université est présumée être un investissement non rentable parce que peu productif !

- que la Réforme du décret de 84, supposée rassurer les cher-



Sarkozy le 22
Janvier

cheurs, et récompenser les méritants, n'a qu'un objectif : mettre enfin ces gens au travail !¹

- que l'autonomie des universités est le cache-sexe honteux du désengagement d'un État impécunieux, affairiste - plus soucieux en tout cas de ses banquiers et patrons que de ses universitaires.

- que la mastérisation est encore une de ces réformes bâclées à la va-vite qui servira d'abord à ne plus financer les stages des futurs enseignants et à vider de tout contenu l'idée même d'une formation pédagogique. Et la cuistrerie avec laquelle un Darcos évoque le recrutement des enseignants (voir ci-contre) ne laisse pas d'inquiéter.

- que l'État n'a aucune idée de ce que peut être le métier d'enseignant et d'ailleurs ne le veut pas !

1 La recherche serait-elle uniquement une question de moyens et de postes ? Comment donc expliquer qu'avec une dépense de recherche plus élevée que celle de la Grande Bretagne, plus élevée et environ 15% de chercheurs statutaires en plus, que nos amis Anglais, la France soit largement derrière elle pour la part de la production scientifique dans le monde ? Il faudra me l'expliquer ! Plus de chercheurs statutaires, moins de publications et pardon, je ne veux pas être désagréable, à budget comparable, un chercheur français publie de 30 à 50% en moins qu'un chercheur britannique dans certains secteurs. Évidemment, si l'on ne veut pas voir cela, je vous remercie d'être venu, il y a de la lumière, c'est chauffé.....

Début de victoire ?

Le pouvoir semble effectivement lâcher du lest. Il le peut ! Ceci ne lui coûte pas grand-chose ! Période délicate que celle d'une crise financière qui s'affole ! Société inquiète qui n'aime pas voir ses enfants dans la rue.

Oui c'est vrai le pouvoir semble céder.

Mais si tout ceci n'était qu'un leurre ?

La vraie question - libérale - de cette politique reste fondamentalement la mise en concurrence et le management. L'université ne l'intéresse pas en tant que telle ou seulement si elle peut en tirer gloire ou profit.

Ce qui se niche derrière tout ça ? Une privatisation rampante

Pourquoi avons-nous commencé à nous battre ?

Parce que nous croyons au service public. Eux non !

Parce que nous croyons à l'école et à l'Université de la République. Eux non !

Parce que nous croyons en nos métiers. Eux non !

Ce n'est pas le moment de fléchir

Verbatim

Il n'y a « aucune raison aujourd'hui objectivement de repousser la réforme de la formation et du recrutement des enseignants à 2011, comme le demande le bureau de la Conférence des Présidents d'Universités.



Edifiant, non ?

D'ailleurs, on me dit «les universités ne voudront pas préparer les étudiants à cela» ; vous savez, moi je recrute 14 000 personnes ; on va les trouver les gens pour passer nos concours. Et aujourd'hui, un professeur sur deux qui est recruté par moi, n'est déjà pas passé par des systèmes de formation des maîtres. Il a tout simplement une licence ou une maîtrise, et il se présente à nos concours et il les a. Donc moi je n'ai pas absolument besoin d'entrer dans des discussions sibyllines avec les préparateurs à mes concours.

Je suis recruteur. Je définis les concours dont j'ai besoin. Je garantis la formation professionnelle des personnels que je recruterai. Après, chacun nous suit, ou pas. »

X Darcos, RMC 12 Février

La motion de STID

Conformément aux décisions prises par l'ensemble des départements pour le jury de février, les enseignants du département STID, réunis en commissions de jury de S1 et S3 le vendredi 27 février :

- *décident* à l'unanimité de ne pas tenir lesdites commissions ;
- *enjoignent* au Chef du département STID de ne pas participer au jury central de l'IUT pour les semestres 1 et 3 ;
- *proposent* à leurs collègues des autres départements d'adopter les mêmes positions ;
- *invitent* la Directrice, les Chefs de départements et les membres extérieurs du jury central à ne pas tenir le jury prévu le 3 mars 2009.

Les enseignants du département Statistique et Traitement Informatique des Données

La question des jurys et du blocage administratif

Rappelons que les AG de Janvier et Février avaient voté ce blocage. Au point de devoir repousser le jury !

Évidemment ceci pose problème ! Évidemment cela va gêner : les étudiants, notamment ! Mais une grève qui ne gêne personne et que personne ne voit, est-ce encore une grève ?

D'aucun en a rêvé ! L'IUT ne le fera pas pour lui.

Le moins que l'on puisse espérer, quelque avis qu'on ait sur la question, est que la décision soit ouverte, publique et que les jurys ne se tiennent pas en catimini !

Ce n'est sans doute pas le moment de fléchir; encore moins de nous diviser. C'est ensemble que nous devons prendre cette décision avec nos chefs de départements, dans les départements !

Evaluation

On ne peut pas être contre l'évaluation A Kahn

Franchement, la recherche sans évaluation ... ça pose un problème . Toute activité sans évaluation pose un problème . (...) A budget comparable un chercheur français publie entre 30 et 50% en moins qu'un chercheur britannique (...) Mais vraiment, les moyens supplémentaires, que si les réformes prospèrent et que si l'évaluation se développe. N Sarkozy

Deux citations qui valent bien qu'on y revienne parce qu'elle traduisent, l'une comme l'autre, le malaise qui habite l'université.

Un premier raisonnement

Technique argumentative classique que celle du truisme !

Dire que l'on ne peut être contre l'évaluation vous situe d'emblée à un tel niveau de généralité qu'il semble difficile de s'y opposer. Et ce pour au moins deux raisons:

Logique : tout ceci relève finalement de la tautologie. Une formule qui ne peut être fautive - A ou non A - et qui n'a au reste pas beaucoup d'intérêt pour cette raison même. Car enfin évaluer c'est poser une valeur sur un objet, une réalité, un individu; une proposition. Dans ce dernier cas, l'évaluation n'a d'autre nom que jugement. Or qu'est juger d'autre sinon trancher, décider et donc, notamment sortir de l'évidence sensible, du flou, de l'apparence.

Étymologiquement le jugement

représente une crise - ce qui précisément fait sortir de l'indécision. Il représente la crise de la pensée. Il est ce par quoi l'esprit agit dans la mesure même où il établit une relation entre deux concepts; il est l'engagement d'un sujet qui adhère au vrai. Refuser d'évaluer, c'est refuser de penser; c'est vouloir en rester à l'apparence sensible ! Impensable, évidemment ! Refuser l'évaluation c'est logiquement refuser la valeur de ce refus : bref une formule qui se mord la queue !

Morale : quoi, nous enseignants, professionnels de l'évaluation, refuserions de nous y soumettre ? Sans compter qu'y apparaîtrait fâcheusement notre tendance presque avouée à fuir notre responsabilité !

Mais cette calme évidence cache un vrai problème : je ne peux évaluer que si je connais la valeur à l'aune de quoi je vais mesurer ! Tout dépend donc des critères ! C'est ici que le bât blesse ! Me gêne que la question ne soit jamais posée en ces termes !

Je n'ignore pas que le discours politique ne saurait, sans se compromettre, descendre dans le technique; que c'est à l'administratif de régler la mise en place d'une décision ou d'un principe politique mais, justement, ce n'est pas une question technique mais hautement politique, au contraire.

La question des critères

On remarquera d'abord que celui retenu par Sarkozy est uniquement quantitatif : le nombre de publications par chercheur

On remarquera ensuite que, à contre-pied de l'AERES, qui indique

une évaluation de l'activité des laboratoires, il est question ici de celle de chaque chercheur ... ce qui n'est pas du tout la même chose.

Qu'est-ce à dire ?

Que l'on se trouve bien dans la perspective d'une mesure et je ne vois pas son intérêt si ce n'est pas pour en tirer une conclusion ! une conséquence

Que cette mesure est individuelle et que donc contrairement à ce qu'énonce Sarkozy dans son discours il y a bien, individuellement, quelque chose à attendre sinon à craindre de cette évaluation

Que l'on se situe enfin dans une optique vulgairement mercantile de la récompense : si tu travailles bien tu auras des sous sinon ...

Sur la performance

Le terme lui-même est évocateur par sa double origine anglaise et hip-pique : manifestation publique de ses capacités dit le dictionnaire, il s'agit donc bien à la fois d'exhibition et de rendement.

- exhibition : c'est toute l'ambiguïté de cette culture du résultat et de cette logique du projet dans la mesure même où l'évalué passera son temps à fournir des cahiers des charges, des rapports d'étapes, et des comptes-rendus de résultats. Le chercheur e risque-t-il pas de devenir un professionnel du rapport au détriment de la recherche elle-même ? Qu'on me pardonne cette évidence : on ne peut en même temps faire et parler de ce que l'on fait !

- rendement : c'est la logique de l'investissement qui prévaut ici, re-



vendiquée par Sarkozy lui-même ! Investir dans la recherche, au plan national, c'est en attendre un retour sur investissement. Ce dernier se mesure en nombre de brevets, de croissance, de richesses produites ... D'où, dans le discours élyséen, cette assimilation hâtive entre recherche fondamentale et publique, d'une part, et recherche appliquée et privée d'autre part.

Les quatre non dits de ce discours

Celui d'abord *sur la fonction publique* : pour cela seul que le secteur public ne serait pas contraint par la rentabilité on y observerait nécessairement gaspillage, inefficacité, oisiveté ... L'objectif est bien d'affecter à la politique publique les mêmes démarches d'évaluation que dans le privé : ce qui avait en son temps fait imaginer à Sarkozy d'évaluer les ministres par une agence d'évaluation privée !

Celui encore *sur le fonctionnaire* qui pour être assuré de son emploi et évalué automatiquement à l'ancienneté, n'aurait aucune motivation à travailler plus - voire à travailler tout court et que donc il y aurait bien dans le corps des fonctionnaires une niche appréciable de parasites, de fainéants - en tout cas de mous à stimuler. On remarquera ainsi que systématiquement la performance de la fonction publique est ramenée au ratio nombre de fonctionnaires / résultats

Celui de *la technique* ensuite : qui ne peut considérer un objet que comme moyen en vue d'une fin - un moyen, s'entend, qui n'a de raison d'être qu'à condition d'autoriser un gain par rapport à l'investissement pris à l'élaborer.

Celui de *la morale* enfin : en bon libéral, Sarkozy se range du côté de la morale de l'intérêt ! Incapable d'imaginer qu'un individu puisse se



déterminer en fonction de valeurs morales, on s'ingénie à le placer dans un dispositif qui l'amènerait inéluctablement, rien que par son intérêt, à se comporter de manière morale. On est ici, derechef dans une logique de comptable, chacun calculant ceux de ses actes où la jouissance est plus forte que ses souffrances. De manière très pragmatique, il s'agit de faire comme pour M Jourdain, de la morale sans le savoir !

Ils posent tous problème

S'il est inutile de revenir sur les deux premiers pour ce qu'ils ont de brutal, de vulgaire et d'offensant, qui sont pourtant révélateurs du discours ambiant, attardons-nous sur les deux derniers :

L'approche technique

Elle traduit, presque toujours, un autre implicite : la neutralité ! Présenter un problème sous son versant technique revient toujours à le neutraliser politiquement. C'est bien à ceci que revient d'ailleurs le on ne peut pas être contre l'évaluation d'A Kahn !

Comment être contre un outil, à moins d'en trouver un autre plus performant !

Elle a surtout ceci de rédhibitoire qu'elle s'applique à la recherche. Où elle pose d'indéniables questions épistémologiques :

- est ce être cuistre que de rappeler que la connaissance scientifique a affaire avec la relation cause/effet et que si ses relations sont complexes

avec la technique, il n'empêche qu'elle ne peut être instrumentalisée sans grands dommages. C'est, à bien y regarder, toujours la technique qui utilise la connaissance de la relation cause/effet comme moyen en vue d'une fin extérieure, pratique. Et c'est ne rien connaître à la démarche scientifique que de croire que l'on puisse, de l'extérieur, lui imposer un objectif autre qu'elle-même, sans la paralyser ou la fausser.

-est ce inutile de rappeler que si effectivement il y eut dès les débuts cartésiens de la science moderne la mise en perspective d'un changement radical du rapport au monde (le célèbre Devenir comme maître et possesseur de la nature) ceci n'est possible que par un préalable retrait, une remise en question radicale (le doute) qui ne saurait se contenter de la vulgate du sens commun ni donc de l'antienne utilitaire.

- est-il absurde enfin de souligner que toute mesure ramène finalement au même, à une aune commune. Mais que, par là-même, cette évaluation risque fort de ne mesurer que ce que les productions ont de commun, et non pas de singulier; de convenu et non pas d'innovateur - manquant ainsi ceci même qu'elle était supposée relever et promouvoir ?

L'approche morale :

Outre qu'il est stupide de vouloir réformer une structure en la prenant à rebrousse-poil, qu'il est mensonger de dire qu'il n'y a pas, dans la recherche, d'évaluation, la façon présidentielle de procéder est doublement indigne.

- d'une part elle méprise ceux à qui elle s'adresse en les soupçonnant de n'être pas à la hauteur de leur tâche, de leurs devoirs



la morale est définie par la réciprocité c'est-à-dire par le respect de l'altérité de l'autre. Est moral ce qui prend en compte l'évidence de la valeur de l'autre; est immoral ce qui la nie ... ou la néglige.
A K

- d'autre part elle ne reconnaît pas la spécificité de la démarche de ceux à qui elle s'adresse.

- enfin, elle représente une des formes accomplies de la perversion en inversant systématiquement moyen et fin ! Elle ne peut seulement envisager que la réflexion, la connaissance soit une fin en soi et ne peut l'appréhender que comme un moyen d'obtenir de la croissance. Ce qui en dit long sur notre époque qui n'entend que profit, concurrence, rentabilité. Sans tomber dans l'angélisme, reconnaissons au moins aux universitaires le souci de comprendre le monde et, pour y parvenir, le besoin de s'en mettre à l'écart ... et d'être libre. C'est ceci que le discours élyséen remet en question et par quoi, il demeure fondamentalement immoral .

Un second raisonnement

C'est celui d'A Kahn : quand il y a une décision à prendre, une promotion à déterminer, dit-il en substance, il n'y a que deux solutions.

L'arbitraire ou l'évaluation.

Cet argument prend la forme du raisonnement *a contrario* mais il n'en a que la forme.

Comme il serait absurde, impossible, injustifiable, en tout cas non souhaitable, de choisir l'arbitraire, l'évaluation serait fondée.

Las ! Ceci ne règle pas la question des critères et je ne suis pas convaincu pour le coup que l'arbitraire soit pire

Une des critiques que l'on peut faire du stade où nous en étions du développement économique, est que nous vivions dans un monde où ce moyen(...) d'accumuler des richesses comme moyen de la prospérité des nations et de l'épanouissement des individus est devenu la fin en soi et qu'on en est même arrivé à demander aux hommes d'abandonner ce qu'ils avaient conquis de haute lutte auparavant pour poursuivre une fin dont l'objet n'était que d'augmenter les richesses afin de prendre des positions permettant d'augmenter les richesses . Donc on en est arrivé, effectivement, comme on le veut, parce que ceci veut dire finalement la même chose, soit l'abandon des finalités réelles, soit la transformation des moyens en fin ! Et, en effet, c'est la critique principale que l'on peut faire des temps modernes ! (...)

A mon avis ce monde qui ne sait plus penser les fins, parfois ne sait plus bien penser non plus ! Tout court ! Il ne sait plus que penser la manière de faire et non pas la raison qu'il y a de le faire.

AK, Gazette n°2

que l'évaluation sur des critères fallacieux !

Las ! Ceci fait fi d'une évaluation qui, d'ores et déjà existe et scande toute l'existence d'un enseignant-chercheur ! (thèse, HDR, qualifications, recrutements, comités de lecture etc)

Las ! ce n'est après tout que l'argument du moindre mal ... pas très convaincant !

Rajoutons surtout qu'un système d'évaluation ne vaut encore que pour autant qu'il ne soit pas contournable. Nous savons tous ce que le système de notation administrative peut avoir de vain, de futile; de convenu mais surtout de facilement biaisé.

Il n'en ira pas autrement ici ! Je ne doute pas de la capacité des uns et des autres à dénicher demain la faille du système ! Il n'est qu'à considérer le modèle britannique tant vanté par le discours présidentiel mais dont tous les observateurs s'accordent à dénoncer les perversités : la course à la publication minant souvent leur qualité, dit-on.

Alors entre un mauvais système aux effets pervers et l'arbitraire, y a-t-il tant de différences que cela ?

Choisir entre convo-cation et provoca-tion ?

Entre la peste et le choléra pourquoi faudrait-il choisir, finalement? La solution la plus sage ne serait-elle pas, au fond, de tout refuser : la logique concurrentielle, la performance, la rentabilité; l'évaluation !

Et se retirer tel Nietzsche, en Haute-Engadine !



**La reconnaissez-vous ?
avant les manifs ...
après ...**

Sauvons l'IUT !





Petite enseigne
trouvée
avenue J Jaurès
en se promenant !

